

## Relevé de compte non fournit par ma banque depuis 2 mois déjà

Par **Nadège77166**, le 15/01/2019 à 13:43

Bonjour,

Je vous explique mon problème. Voilà je suis à la banque LCL avec 2 comptes un compte courant et un compte commun pour le prêt immo. Nous avons une échéance de retard sur le prêt immo. de ce fait, la banque a décider de me refuser l'accès à mes comptes en lignes. Le problème étant pourtant résolu sur le compte commun depuis, je ne reçois toujours aucun relevé de compte, je ne suis pas informé sur le prélèvement de frais. Il me semble que c'est une faute grave et puni par le code Monétaire et Financier.

Je souhaiterais prendre contacte avec les personnes de l'AMF pour leur exposer le problème.

Si quelqu'un peu me venir en aide. La banque que j'ai contacté plusieurs fois fait l'autruche. Ils savent qu'ils ont commis une erreur mais reste muet du coup.

Merci de votre aide.

Cordialement,

Nadège

Par **pragma**, le 15/01/2019 à 14:21

Bonjour

Contactez le directeur régional de votre agence, a défaut, le médiateur de le banque.

Par **grenouille**, le 15/01/2019 à 14:43

Bonjour,

je trouve étonnant et incompréhensible le fait de vous interdire l'accès à ce compte pour un impayé ?! Je ne comprends pas la raison... Sinon suivez le conseil de Pragma.

Par **Nadège77166**, le **15/01/2019** à **14:57**

Merci pour vos réponses. Je sais moi aussi je trouve incompréhensible qu'on supprime tous les accès pour une échéance de retard qui a été de surcroit régularisé entre temps.

J'ai contacté le médiateur fin de semaine dernière le souci c'est que je m'impatiente sérieusement.

Je ne vois rien. Je ne sais pas ce qu'il se passe sur mon compte. Il faut systématiquement que j'aille faire un relevé à un distributeur dans une agence LCL et se n'ai vraiment pas pratique.

Et j'en ai marre tout simplement.

Merci quand même.

Cordialement,

Nadège

Par **P.M.**, le **15/01/2019** à **17:27**

Bonjour,

Il suffirait peut-être de demander de nouveaux code d'accès...

Par **Nadège77166**, le **15/01/2019** à **17:39**

Oui, mais dans ce cas c'est bien à eu de m'informer de la marche à suivre puisque c'est eux qui mon bloqué tout les accès.

Cordialement,

Nadège

Par **P.M.**, le **15/01/2019** à **18:39**

J'ignore si vous pouvez directement les obtenir sur leur site ou si la marche à suivre y figure ou s'il suffirait de les appeler...

Par **pragma**, le **15/01/2019** à **19:34**

Ps...

Dans l'attente du retour à une situation normale, vous êtes en droit d'exiger jn relevé "papier".

Par **P.M.**, le **15/01/2019** à **20:54**

Dans ce cas, il faudrait donc attendre plusieurs semaines pour un relevé mensuel sinon, il risque d'être payant...